

Communiqué de presse
Paris, le 24 septembre 2025

**Chammas & Marcheteau conseille les vendeurs dans le cadre de la
cession de Cohort à Brevo (Logiciel/Marketing)**

Chammas & Marcheteau a conseillé les vendeurs – les fondateurs de Cohort et les investisseurs Iris, Axeleo, Kima Ventures, Hexa – dans le cadre de la cession de Cohort à Brevo, éditeur français d'un logiciel SaaS de gestion de la relation client (CRM) et spécialiste de l'automatisation marketing.

Fondée en 2021, Cohort développe des dispositifs innovants de fidélisation personnalisée pour les marques, transformant les interactions digitales (défis sportifs en ligne, *user-generated content* sur TikTok, Instagram ou YouTube) en leviers de fidélité clients.

Avec cette opération, les fonctionnalités de Cohort seront intégrées à la plateforme CRM de Brevo, lui permettant de renforcer son développement en France et d'accélérer son expansion en Europe et aux États-Unis.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Denis Marcheteau** (associé), **Arys Serdjanian** et **Jérémie Lolmède** (avocats).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.